



DIRECTIVE

Concept de protection sanitaire

(v1 - 03.08.2020)

Introduction

Le présent concept est établi dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. Il est établi sur la base du « Concept cadre de protection Covid-19 déroulement de jeu » édité par la National League (annexe 1).

Il s'adresse à tous les utilisateurs de la BCF Arena, qu'ils soient salariés ou non-salariés de Fribourg-Gottéron, en complément du concept établi par la Ville de Fribourg pour la Patinoire 2 (annexe 2) et aux concepts en vigueur pour le département de la Gastronomie (annexe 3).

Il ne concerne cependant pas la question de l'accueil éventuel du public dans le cadre d'une manifestation.

Il est en vigueur jusqu'à nouvel avis. Les éventuels amendements seront communiqués au fur et à mesure.

Objectif

L'objectif principal du présent concept est de protéger les utilisateurs de la BCF Arena et de définir la marche à suivre en cas de suspicion de contamination ou de contamination effective.

De manière plus général, il ne se substitue pas aux règles générales en vigueur :

- Hygiène des mains ;
- Règles de distanciation sociale ;
- Port du masque selon les recommandations fédérales et cantonales ;
- Responsabilité individuelle ;
- Comportement « social » adapté.

Interlocuteurs et responsabilités

Vis-à-vis de la National League et également en interne, les interlocuteurs sont les suivants :

- Général > Raphaël Berger (CEO), remplacé par Gilbert Monneron (Manager de l'infrastructure)
- Médical > Dr Daniel Petek (Médecin 1^{ère} équipe), remplacé par Dr Marco Gamba (Médecin club)

Les responsables de chaque département de l'organisation de Fribourg-Gottéron sont chargés de diffuser le concept auprès de toutes les personnes concernées et de veiller à sa mise en œuvre.

Généralités

- Tous les collaborateurs professionnels et auxiliaires de l'organisation ont l'obligation de télécharger Swisscovid ;
- Cette obligation concerne également les joueurs du mouvement juniors pour lesquels, lorsqu'ils sont mineurs, une information a été établie par le Responsable de formation ;
- Les flux du personnel seront séparés pour chaque département afin d'éviter les contacts inutiles ;



- Si toutefois un contact devait être nécessaire, il devra se faire dans le respect des règles de distanciation et d'hygiène ;
- Les séances de Direction, seules réunions qui rassembleront les chefs de tous les départements, auront lieu dans la salle de conférence de la nouvelle administration, dans le respect des règles de distanciation et d'hygiène ;
- Le masseur de la première équipe et respectivement les entraîneurs PRO des équipes MJ doivent tenir à jour une liste des présences, jour par jour, qui devra être conservée en parallèle du plan des entraînements ;
- Les responsables des départements devront également pouvoir « tracer » leurs collaborateurs. Il est donc primordial que les gens tiennent leurs calendriers à jour.

Arrivée et départ de la patinoire

- Le port du masque est obligatoire depuis l'entrée dans la patinoire jusque sur le lieu de travail, y compris dans le véhicule s'il s'agit d'un déplacement groupé ;
- Des dispositifs de désinfection des mains sont installés aux entrées du bâtiment respectivement à l'entrée de la zone de travail et doivent être utilisés à chaque passage ;
- Pour les joueurs PRO, U20 et U17, un contrôle de la température sera effectué à chaque arrivée dans l'infrastructure.

Vestiaire

- Si la distance de 1.5 mètres ne peut pas être garantie, le port du masque dans le vestiaire est obligatoire ;
- Si des mesures particulières sont prises pour éviter de porter le masque, comme par exemple l'utilisation d'un vestiaire de manière échelonnées dans le temps, les distances et mesures d'hygiène doivent en tout temps être garanties.

Zones sanitaires

- Les WC et douches seront barrés pour ne laisser qu'à 1 élément sur 2 à disposition des utilisateurs ;
- Le nettoyage, y compris la désinfection, sera réalisé après chaque période d'utilisation.

Banc des joueurs

- Joueurs et entraîneurs ne doivent pas porter de masque mais maintenir les distances dans la mesure du possible ;
- Les membres du staff (chefs mat. + soigneurs) doivent porter le masque ;
- En cas de match, le gardien remplaçant devra porter un masque tout comme le staff (hors coachs), mais y compris les gens du chronométrage et des bancs des pénalités
- Pour le détail du déroulement des matchs, y compris en ce qui concerne l'accueil de l'équipe adverse et des arbitres, il faut se référer au concept de la National League.



Glace

- Lors des théories de groupe sur la glace, la distance des 1.5 mètres devra dans la mesure du possible être respectée.

Fitness

- Les activités sportives dans le fitness peuvent se pratiquer sans masque mais dans le respect des mesures de distanciation ;
- Du matériel de désinfection sera disponible et les appareils et équipements devront être désinfectés après chaque utilisation respectivement changement d'utilisateur ;
- L'accès au Fitness est exclusivement limité aux équipes PRO, U20 et U17 ;
- Une seule équipe à la fois, si possible séparée en minimum 2 groupes, est autorisée à utiliser le Fitness.

Déplacement en car

- Lors des déplacements en car ou en bus, il faudra observer la règle de distanciation des 1.5 mètres ;
- Si ce n'est pas possible, le port du masque sera obligatoire.

Repas

- Il faut éviter au maximum les repas d'équipe, respectivement en groupe ;
- Si un repas doit tout de même être organisé, après un match par exemple, il convient de respecter les mesures d'hygiène.

Médias

- La présence des médias est autorisée mais uniquement sur la base d'une liste de contrôle et dans le respect des distances et des mesures d'hygiène.

Tests et quarantaine

- Comme déjà communiqué, il n'y a pas d'obligation de test avant le 1^{er} match amical ;
- Seules les personnes présentant des symptômes doivent se faire tester ;
- Les symptômes typiques sont les suivants :
 - o Toux ;
 - o Maux de gorge ;
 - o Insuffisance respiratoire ;
 - o Fièvre, température supérieure à 37.5 ;
 - o Douleurs musculaires suspectes ;
 - o Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût ;
- Dès qu'une personne de l'organisation suppose une contamination, elle a l'obligation de se mettre en quarantaine immédiatement ;



- Elle devra de plus se déclarer à son responsable direct ainsi qu'à Daniel Petek puis se soumettre à la filière de dépistage du canton de Fribourg ;
- Un test sera organisé pour les équipes PRO, U20 et U17 avant le début des championnats respectifs.

Equipes U15 et plus jeunes

- Le matériel ne peut pas être entreposé à la patinoire jusqu'à nouvel avis ;
- Il est recommandé que les joueurs se douchent à la maison après les entraînements ;
- Si ce n'est pas possible, toutes les mesures contenues dans le présent concept doivent être appliquées.

Matériel

- Du matériel sera fourni par l'organisation dans un premier temps ;
- Chaque personne est cependant responsable de disposer de matériel (masque et désinfectant) à titre privé et ceci en tout temps.

Communication

- Seules les personnes indiquées dans le chapitre « Interlocuteurs et responsabilités » sont autorisées à s'exprimer sur le sujet de manière générale ;
- Des autorisations particulières peuvent être accordées mais nécessitent une confirmation de la part des personnes citées.

Sanctions

Si Fribourg-Gottéron devait subir un quelconque dommage en raison de la non-application du présent concept, les personnes responsables qui seraient identifiées pourraient devoir en supporter les conséquences.

Fribourg, le 1^{er} août 2020 (RB)

Annexes mentionnées